

SÉANCE DU 8 JUIN 2020

Conseillers en exercice	Conseillers présents ou représentés
15	15

Le 8 Juin 2020, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29 Mai 2020, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle polyvalente Jean Dorval, sous la présidence de Monsieur Gilles SERGENT, Maire.

Date de la convocation
29 Mai 2020
Date d'affichage
29 Mai 2020

Etaient présents :

Monsieur SERGENT Gilles, Maire ;
Monsieur LE BRAS Jean-Pierre, Adjoint-au-Maire ;
Madame BESCOND Catherine, Adjointe-au-Maire ;
Monsieur SERGENT Claude, Adjoint-au-Maire ;
Madame FILY Marguerite, Conseillère Municipale ;
Monsieur BONIZEC Émile, Conseiller Municipal ;
Madame VANACKERE Roseline, Conseillère Municipale ;
Monsieur PICHAVANT Guy, Conseiller Municipal ;
Madame KERUEDAN Marielle, Conseillère Municipale ;
Madame KERLOC'H Marie-Christine, Conseillère Municipale ;
Monsieur KEROUÉDAN Philippe, Conseiller Municipal ;
Monsieur PRIOL Jean-Luc, Conseiller Municipal ;
Madame PERRIER Delphine, Conseillère Municipale ;
Monsieur CLAQUIN Mickaël, Conseiller Municipal ;
Madame PLOUHINEC Émilie, Conseillère Municipale.

Assistaient également à la séance :

Monsieur BRAS Jean-Pierre, Secrétaire de Mairie ;
Madame LE CORRE Maryline, Rédacteur.

Secrétaire de séance :

Madame PLOUHINEC Emilie a été nommée secrétaire de séance.

20 – MAÎTRISE D'ŒUVRE DU PROGRAMME DE VOIRIE 2020

Monsieur Jean-Pierre LE BRAS, adjoint au Maire chargé des travaux, rappelle à l'assemblée que durant les six dernières années la commune a fait appel à la Société Cornouaille Ingénierie et Topographie (CIT) pour assurer la maîtrise d'œuvre des programmes de voirie annuels.

Il précise qu'une concertation au niveau communautaire est en cours visant à mutualiser la prestation de maîtrise d'œuvre des programmes de voirie ainsi que les programmes de voirie des communes intéressées. Toutefois, compte-tenu de la période électorale et du report des élections au niveau intercommunal, il semblait difficile de finaliser cela rapidement alors que la commune a besoin d'avancer rapidement sur la programmation de ses prochains travaux de voirie.

De ce fait, il présente au conseil municipal les propositions de trois maîtres d'œuvre pour le suivi du programme de voirie 2020 :

- Cornouaille Ingénierie et Topographie – Agence de Quimper 5 150 € HT
- Roux et Jankowski – Agence de Douarnenez 5 400 € HT
- Inovadia – Agence de Quimper 6 500 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de retenir la Société Cornouaille Ingénierie et Topographie – 2 allée Emile Le Page – 29000 QUIMPER pour assurer la maîtrise d'œuvre du programme de voirie 2020, ceci pour un montant de 5 150,00 € HT soit 6 180,00 € TTC.

Délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.

A Beuzec-Cap-Sizun,

Le 8 Juin 2020

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Gilles SERGENT.

